

Modifications de fond au Guide des CCU 2016 - Divisions adultes

En 2016, des modifications importantes seront apportées au guide des Championnats d'ultimate canadiens. Elles sont présentées ci-dessous.

Premier changement : Un championnat canadien mixte sera tenu séparément des autres divisions.

Une division mixte de 20 équipes a été ajoutée à la série de tournois des championnats canadiens.

1.0.1 De préférence, les Championnats doivent avoir lieu une semaine (divisions mixtes) ou deux semaines (divisions masculines et féminines) avant la fin de semaine de la Fête du travail. Les CCU se déroulent du jeudi au dimanche.

3.0.1.3 Mixte - 20 équipes

Deuxième changement: La distribution des 20 places pour la division mixte

La distribution des places pour les 20 équipes mixtes sera effectuée en fonction des provinces, et non des régions comme cela est effectué pour les autres divisions.

3.1.1.3 Les divisions avec 20 équipes ou plus utilisent les frontières provinciales. Les territoires comptent comme une région à part entière dans cette circonstance.

3.1.2.5 Divisions avec 20 équipes.

3.1.2.5.1 (10) Une place est offerte par province.

3.1.2.5.2 (1) Une place est offerte pour l'ensemble des territoires. Si plus d'un territoire désire participer, ils peuvent (A) tenir un championnat régional ou (B) offrir la place au territoire ayant le plus de participations antérieures. L'autre équipe serait alors la première sur la liste des allocations supplémentaires (surplus) seront effectuées à la suite de la répartition initiale.

3.1.2.5.3 (5) Les places de performance sont distribuées selon les procédures mentionnées au point 3.1.2.4.3 en utilisant les provinces plutôt que les régions à titre de référence.

3.1.2.5.4 (Surplus) Les places qui restent, incluant les places non comblées par les sections précédentes, seront attribuées aux régions qui ont comblé les places tel que décrit aux sections 3.1.2.5.1, 3.1.2.5.2. et 3.1.2.5.3. La distribution des places supplémentaires se fera selon la méthode décrite au point 3.1.2.1.2 et 3.1.2.1.3.

3.1.2.5.5 Ultimate Canada étudie actuellement la possibilité de permettre aux petites communautés ou aux communautés isolées d'être en second rang

pour l'attribution des places supplémentaires (surplus) après la répartition initiale.

2.3.1.2.3 Les équipes participant au sein d'une division de 20 équipes ou plus et qui par conséquent doivent utiliser un modèle de distribution des places, doivent avoir plus de 50 % de leur alignement provenant de leur province.

Troisième changement: Frais d'inscription pour un événement

Pour les équipes qui participent seulement aux qualifications régionales, il est maintenant possible de payer un frais d'adhésion à Ultimate Canada pour un seul événement. Cette option a été mise en place afin d'encourager la participation aux championnats régionaux.

1.2.2.1 Pour les qualifications régionales seulement : joueurs membres des équipes qui n'ont pas l'intention de participer aux championnats canadiens et qui participent aux qualifications régionales peuvent payer des frais d'adhésion pour un seul événement au lieu de payer les frais pour être un athlète compétitif inscrit (ACI). Les frais d'adhésion pour un événement ne sont pas remboursables et ne peuvent pas être transférés pour payer les frais d'athlètes compétitifs inscrits (ACI).

Quatrième changement: Ajustement de la règle des 3 ajouts à l'alignement

La restriction pour l'ajout de joueurs à la suite d'un championnat régional a été modifiée afin de soutenir les équipes ayant un plus petit alignement. Les équipes peuvent maintenant ajouter jusqu'à 5 joueurs (3 précédemment) pour atteindre un alignement maximal de 16 joueurs (14 précédemment).

2.3.4 Si une équipe qui s'est qualifiée pour les CCU a soumis un alignement à Ultimate Canada et que cet alignement chute en dessous de 16 joueurs, cette équipe a le droit d'ajouter soit un maximum de cinq joueurs à son alignement, ou le nombre de joueurs nécessaires pour obtenir un alignement de 16, selon l'option qui inclut le moins de joueurs ajoutés. Ces joueurs doivent répondre à toutes les exigences d'éligibilité aux CCU d'Ultimate Canada. Les nouveaux joueurs doivent aussi se conformer à l'article 2.3.5.

2.3.4.0.1 Pour les équipes mixtes, si 2.3.4 ne s'applique pas, mais que le nombre de joueurs de chacun des sexes est moindre que 6 (alignement insuffisant), elles sont autorisées à ajouter un maximum de 5 joueurs à leur alignement, ou un nombre de joueurs nécessaire pour atteindre au moins 6 joueurs de chaque sexe. Tous ses joueurs doivent satisfaire aux exigences d'Ultimate Canada pour la participation aux CCU. Les nouveaux joueurs doivent aussi s'assurer de respecter les exigences de la section 2.3.5.

Cinquième changement: Exigence de la victoire par 2 points est retirée

L'exigence de la victoire par 2 points a été retirée des règlements afin de simplifier ces derniers.

5.0.2.2 Il n'y a plus de règles exigeant qu'une équipe gagne par 2 points. (Article V, section A).

5.0.2.3 La règle pour le temps supplémentaire (quand une partie atteint le pointage de 14-14 dans un match à 15, Article V, Section C and Article VI, Section B.1) ne s'applique plus.

Sixième changement: Temps morts permis dans les limites

Les temps morts sont maintenant permis pour toute la période du match afin de conserver les mêmes règles pendant le temps de jeu. Les équipes peuvent donc maintenant prendre des temps morts lors de cette période considérant qu'ils en ont toujours. L'interdiction 5.3.3, qui limitaient l'utilisation des temps morts dans les dernières minutes du match (hard cap) est maintenant retirée.

Septième changement: Qualification pour les championnats panaméricains d'ultimate

La réglementation pour la sélection pour les Championnats panaméricains d'ultimate a été ajoutée au manuel.

6.0.1 Les candidatures des équipes canadiennes pour les championnats WFDF [WUGC (Mondiaux), WUCC Mondiaux par équipe, et PAUC] seront principalement évaluées selon les résultats obtenus aux CCU de l'année précédant celle des tournois WFDF.

6.0.1.1 Les équipes gagnantes de chaque division aux CCU de l'année avant un tournoi Championnat du Monde Ultimate et Guts (WUGC) nommera quatre membres pour siéger sur un comité de cinq personnes pour la sélection de l'équipe nationale WUGC de cette division. Ce comité sélectionnera l'équipe représentant le Canada au tournoi WUGC subséquent.

6.0.1.1.1 Un cinquième membre pour chaque comité de sélection (un Conseiller de sélection d'Ultimate Canada) sera nommé par Ultimate Canada dans un rôle consultatif afin de fournir des conseils sur les meilleures pratiques et les politiques d'Ultimate Canada.

6.0.1.1.2 Le comité peut choisir l'alignement de l'équipe nationale par tout moyen raisonnable en conformité avec les politiques et directives actuelle d'Ultimate Canada, et sous réserve d'un examen par le Conseiller de sélection d'Ultimate Canada, le Directeur exécutif d'Ultimate Canada et / ou le Comité de la compétition d'Ultimate Canada.

6.0.1.1.3 Le comité de sélection doit inclure sur l'alignement de l'équipe nationale pas moins de cinq joueurs appartenant à des régions en dehors de la région d'origine des champions nationaux. Le statut de joueur régional est défini, dans ce contexte, comme le choix du joueur parmi les options suivantes :

(a) la région de résidence de la majorité de l'année civile du championnat du monde

(b) la région de résidence de la majorité de l'année civile précédant le championnat du monde

6.0.1.2 Après la tenue des CCU dans l'année précédant les championnats mondiaux par équipe d'Ultimate ou des championnats panaméricains d'ultimate, les équipes de chacune des divisions doivent informer Ultimate Canada avant le 30 septembre qu'elles désirent participer aux Mondiaux. Les équipes qui en feront la demande seront alors classées uniquement selon leur position finale respective obtenue aux CCU. Dans le cas d'une égalité ou d'une position ambiguë, le comité compétition d'Ultimate Canada déterminera le classement relatif des équipes concernées.

6.0.1.2.1 Les équipes qui soumettent leur candidature pour jouer aux tournois par équipe de la WFDF et qui n'ont pas participé aux CCU seront classées par le comité compétition d'Ultimate Canada et placées en fin de classement des équipes ayant participé aux CCU.

6.0.1.3 Lorsque le nombre de places disponibles pour des équipes canadiennes sera connu dans chacune des divisions des tournois par équipe de la WFDF, les places disponibles seront attribuées en commençant par les équipes en tête de classement en descendant. À mesure que des places sur invitation deviennent disponibles, la prochaine équipe figurant sur la liste obtiendra la place supplémentaire. Si une équipe se désiste pour participer aux tournois par équipe de la WFDF, elle sera retirée de la liste et l'équipe suivante obtiendra la place disponible.